



BUREAU DIRECTEUR

Lundi 21 mars 2016 à THUIT-de-L'OISON

Présents : _____ Jean-Claude GOSSELIN, Dominique BARTELEMY, Jean François DREYER, Alain PLY, Jacques MALAURIE, Jérôme LELAIDIER, Jean François GALLERNE, Roland DUVAL

Excusés : Dominique PHILIPONEAU, Véronique MILLION, Sophie CARPENTIER, Michel DEVIC, Patrick LE HIRESS, Ludovic RAYEUR, Gilbert BOUTEILLER, Max BORDEAU.

Le président ouvre la séance à 18h45.

1) Communication du président suite au Comité directeur de la FFR:

- L'assemblée générale de la FFR aura lieu le 3 décembre 2016 à Paris.
- Les assemblées générales des comités départementaux et des comités territoriaux devront avoir lieu entre le 3 juin et le 27 novembre 2016.
- L'école de rugby de Flamanville a vu sa labellisation renouvelée.
- Le club de Sées est mis en sommeil.
- Les licences seront gratuites à partir du 1^{er} avril 2016 à partir des catégories FU18 et Écoles de Rugby Masculines/Féminines.
- Les comités départementaux pourront établir des affiliations sportives pour la pratique du rugby à 5.
- Les effectifs du comité sont en baisse (-7.5%) fin février dans les catégories rugby à 5, beach rugby, rugby loisir...
- Rencontres avec des équipes de fédérations affinitaires : aucune autorisation ne doit être donnée par les clubs pour l'organisation de telles rencontres sur son terrain (autorisation donnée par la mairie). De plus, refuser de désigner un arbitre FFR pour ce genre de rencontre.

2) Affaires administratives :

- Un club, un autiste : la FFR encourage cette démarche qui peut apparaître dans les demandes CNDS des clubs concernés.
- Signature des conventions :
 - ➔ Lycée Agricole Le Robillard : après une rencontre entre J F Dreyer et la directrice du lycée, une convention de partenariat a été élaborée et signée par le président du Comité pour la mise en place d'une section féminine.



→ Centre de formation BTP Lanfry : sur le même modèle, une convention sera signée pour des interventions d'un CRT.

- Convention d'objectif : à partir de 2017, les subventions versées par la FFR aux comités territoriaux seront axées sous la forme : trente pour cent en fonction d'une convention d'objectif basée sur 3 axes et soixante-dix pour cent réservé au fonctionnement traditionnel.

Pour les comités départementaux, les sommes versées actuellement en direct par la FFR aux CD transiteront par le comité territorial qui répartira en fonction de convention d'objectifs faite avec chaque département.

3) Affaires sportives :

- Charte de l'arbitrage : le DTA fait part des manques aux obligations des clubs suivants : RC Eu, R Ouest Cotentin, CS Les Andelys, RC Argentan, SEP Blangy Bouttencourt, RC Barentin, et RC Saint Martin Avranches (évoluant dans le championnat Breton). Les clubs cités seront pénalisés des sanctions prévues par les règlements généraux. (moins 2 points)
D'autre part, 4 arbitres n'ont pas rempli leurs obligations quant au nombre de matchs minimum à effectuer dans la saison.
- City Rugby Tour : J F Dreyer fait une présentation du projet FFR. L'objectif est de mettre en contact des joueurs potentiels et des clubs tout en faisant la promotion de la pratique et de la valeur du rugby. Pour cela, chaque CD se doit d'organiser 5 animations ciblées dans des quartiers sensibles ou zones dépeuplées, pour des jeunes de 12 à 18 ans avec un encadrement de CRT et éducateur club et ce avant fin juin. Du matériel sera fourni par la FFR (kit de communication).
- Talents du rugby : appelé aussi Trophée National des Botteurs, cette initiative de la FFR a pour objectif de déceler les qualités de botteurs des jeunes U 16.

Il est demandé, dans un premier temps, avant le 12 juin, que chaque comité territorial organise une journée de détection afin de désigner 2 représentants qui seront ensuite conviés à la phase finale en Dordogne à BOULAZAC les 7 et 8 juillet. Le comité organise une matinée de présentation du projet et des exercices s'y rapportant, le samedi 2 avril à Lisieux (9h30/12h) où sont conviés les éducateurs et responsables des équipes cadettes.

- Labellisation : les clubs de L'Aigle, Granville, Pont Audemer, Fécamp sont en attente de renouvellement de la labellisation de leur école de rugby. J F Dreyer établit un calendrier afin que le CTT et un représentant de la commission sportive se déplacent.

- Finales à 7 seniors: elles se dérouleront à Saint Lô le dimanche 27 mars et concerneront 5 clubs en Honneur et 5 clubs de séries.

Les inscriptions pour les cadets et juniors à 7 se poursuivent jusqu'au 3 avril (avec chèque de caution de 250 euros). Les qualifications auront lieu les 23 et 30 avril avec finale le 15 mai.

- Rugby adapté : une journée est programmée le 14 avril à Granville (rugby à 5 pour handicapés)
-

4) Questions diverses

- Le club de Bernay s'étonne qu'un club féminin, ayant eu 2 forfaits durant la poule qualificative, puisse malgré tout se qualifier pour les phases finales et présenter alors une équipe fortement renforcée par des éléments évoluant habituellement à un niveau supérieur.

Réponse : voir avec le Grand Ouest qui gère cette compétition.

Demande gracieuse de la part du club de Bernay pour annuler l'amende liée au statut d'entraîneur senior maintenant validé : accord du bureau.

Fin de la réunion à 20h30

Le secrétaire de séance : R Duval

Le secrétaire Général : P Le Hiress.

